

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 42 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 12 NOVEMBRE 1895

EMIGRATION

A l'approche des élections, les journaux libéraux font fièvre de tout bois et cherchent dans l'émigration un argument contre la protection.

Si les canadiens quittent le pays, c'est la faute de la protection ! Voilà leur dada favori, depuis quelque temps.

Nous ne discuterons ni leurs chiffres, ni leurs affirmations, mais nous nous bornerons à leur poser quatre questions :

1° Comment se fait-il, que pour fuir les funestes et inexorables effets de la protection, les canadiens, vont chercher refuge aux Etats-Unis, pays beaucoup plus protectionniste encore que le Canada ?

2° Puisqu'il est admis, en bonne et saine logique, que les mêmes causes produisent les mêmes effets, comment se fait-il que l'effet de la protection : l'émigration, ne se fasse pas sentir aux Etats-Unis comme au Canada ?

3° Comment se fait-il, que le seul pays au monde où le libre-échange absolu fleurisse, depuis bientôt un demi siècle, l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse, soit aussi celui qui depuis cinquante ans, a fourni les plus forts contingents de nouveaux citoyens à l'Amérique du Nord, sans compter les colonies Africaines et Australiennes.

Enfin 4° Comment se fait-il, qu'en France, où, à côté de la protection, fleurit l'impôt, la conscription militaire et les charges de tous genres, ils sont rares, ceux qui se décident à changer de pays ?

Il nous semble, que ces questions se passent de réponse et suffisent à mettre à néant, la prétention de ceux qui veulent attribuer l'émigration à la protection

CONFUSION

Sous le titre de : *La guerre Sainte*, *La Patrie* du 7 courant écrit :

" Les élections générales approchent, car la presse conservatrice a commencé la guerre sainte. "

" C'est le vieux système. A la veille de chaque mêlée les bleus se font vertueux, catholiques à l'ex- cès et les libéraux sont des impies et des athées. "

Tiens, tiens ! Nous qui nous étions naïvement imaginé que c'était, au contraire, le nourrisson de l'Enfant terrible, l'élève de J. B. Eric Dorion : M. Laurier qui se faisait vertueux à la veille d'une élection générale, s'amusaient à faire jouer le rôle de tête de turc au propriétaire de *La Patrie* !

Il y a certainement confusion quelque part ! Qui sait ! C'est peut-être nous qui faisons erreur et c'est Sir Mackenzie-Bowell, qui a fait remettre à M. Beaugrand, par M. Drolet, une lettre par laquelle il le répudiait, et à laquelle une réponse, écrite avec autre chose que de l'encre, ne s'est pas faite attendre ?

Quand des gens, qui s'affirment, vingt fois, par jour, être la vérité incarnée, nous accusent de ce qu'ils commettent eux-mêmes, nous finissons par croire que nous nous trompons, nous avons peine à en croire nos yeux, quand nous voyons que les fameuses lettres à M. H. Beaugrand sont bien réellement signées Laurier et Marchand.

Nous avons déjà demandé, sans succès hélas ! pourquoi les chefs libéraux avaient attendu DIX SEPT ANS pour répudier *La Patrie* comme M. Laurier a mis QUATRE SEMAINES à ravalser sa phrase officielle et historique de Chicoutimi ! Dieu merci ! Il n'y a pas d'orangistes parmi nous libéraux !

Pour nous, cela ne s'explique que par le désir d'être, ou de paraître,

vertueux dans Québec et pas du tout hostile aux orangistes, dans Ontario.

Ajoutons à cela, les certificats de membres anonymes du clergé, dont l'Electeur parseme ses colonnes, de ce temps-ci et il paraîtra évident, pour tout homme non prévenu, que ce sont les libéraux, qui ont répudié M. Beaugrand, (et qu'il s'obstine à honorer de son plus loyal support) qui jouent la comédie de Tartuffe et nous la font à la vertu.

Une Explosion Prochaine

Dans son numéro du 9 courant, sous le titre *La Grande Lutte*, la direction du Réveil publie ce qui suit :

Nous avons déjà dit que le RÉVEIL n'avait jamais eu l'intention de prendre le champ contre les institutions ni contre les privilèges d'aucune section du pays.

Les protestations dont nous sommes l'écho étaient celles d'une masse de citoyens dont les porte-paroles ont trouvé chez nous livre ouvert, tandis que nous couvriions les auteurs du voile d'un anonyme loyal et sous lequel nous attrapions toutes les volées de bois vert d'une mente effrayée.

Nous avons eu bon dos et nous avons tout supporté ; mais, qu'on ne l'oublie pas ; toute cette histoire là a été écrite et nous la conservons précieusement avec dates et noms à l'appui.

Il paraît que l'on cherche en certains quartiers à se venger sur le RÉVEIL de désagréments qui s'élevaient dans la lutte de chaque jour et que notre attitude loyale et franche n'a permis d'éviter à personne.

Les plus gros coups que nous ayons reçus, les articles qui nous ont valu des reproches coûteux provenaient de gens-mêmes qui avaient intérêt à se servir de bonnes bêtes de somme pour écarter leur bile.

Mais nos documents sont prêts et en lieu sûr.

On remontera même jusqu'à l'époque agitée du *Canada-Review*.

On les énumérera alors les MODÉRÉS avec titres à l'appui !

On supputera la part de chacun. Qu'on se le tienne pour dit. Nous sommes prêts à la lutte.

LA DIRECTION.

Voilà une mine chargée à refus, que la moindre étincelle peut faire éclater !

Les réticences et les allusions, pres que transparentes, du journal radical montréalais, laissent entrevoir un horizon d'hypocrisies et de lâchetés, qu'il serait assez curieux de voir se dessiner plus nettement.

Nous attendons avec patience que les MODÉRÉS répondent à ce coup droit et se défendent d'avoir usé de l'anonyme loyal dont les couvrait *Le Réveil* !

Allons Messieurs ! Engagez le fer ! Partez ! Nous compterons les coups !

UNE SUGGESTION

Le Temps d'Ottawa demande :

" Le gouvernement ne peut-il pas trouver un homme dans Québec pour succéder à M. Angers ? "

" M. Pelletier va-t-il succéder à M. Angers ou bien est-il vrai que MM. Ouimet et Caron ne peuvent pas trouver un collègue dans toute la Province de Québec ? "

En présence de cette pénurie navrante d'hommes, nous osons risquer la suggestion suivante à nos chefs : Il y a à Ottawa un homme d'un mérite transcendant, qui a nom Oscar MacDonnell, qui consentirait, peut-être, à se sacrifier sur l'autel de la patrie.

Il est vrai, qu'il est un peu fort libéral, de ce temps-ci, mais il ne peut avoir complètement oublié ses anciennes amours et s'il en était bien prié, nous pensons, qu'il se laisserait convaincre et accepterait la succession de l'Hon. A. R. Angers.

Le rédacteur en chef du *Temps*, est la bonté même, le désintéressement fait homme, et ce n'est pas lui qui surveillerait le pot-au-feu, qui mijotte tout près de chez lui, la micouane à la main ! Grand Dieu ! Non ! Il pourrait donc se faire, qu'il pousserait le dévouement jusqu'à consentir à sauver le cabinet Bowell, bien entendu, s'il en était humblement et instamment prié !

Les ministres fédéraux, se proposent de faire une tournée politique, dans la province d'Ontario, au mois de décembre prochain.

ARGUMENT SANS REPLIQUE

Notre très-aimable confrère du *Monde*, traite d'idiotie notre article ; reproduit par le *Canada* d'Ottawa ; dans lequel nous relevions une immense balourdise, commise à Woodstock, par le chef de l'opposition pour couronner dignement sa tournée, de loquacité creuse, dans Ontario.

L'argument de notre confrère est, à tous égards, sans réplique, nous sommes forcés de l'avouer.

Si c'est notre article, qui est une idiotie, il est à peine nécessaire de dire, que devant un si magistral raisonnement, nous restons abasourdis, confondus, incapables de réplique, anéantis.

Songez donc ! Les grands hommes du *Monde* qui nous décrètent d'idiotie ! C'est plus qu'un homme ordinaire pourrait endurer ! Heureusement, que nous ne sommes pas d'hier dans le métier et que notre épiderme s'est endurcie sous les coups qui nous ont été portés ! Nous n'en mourrons pas encore cette fois.

Si au contraire, c'est la dénonciation, lancée par son chef, qui est une idiotie, nous sommes parfaitement d'accord, avec notre charmant confrère du *Monde*. Nous ajouterons même, qu'un homme peut difficilement, atteindre un plus haut degré de perfection, dans l'art de " *Cracher en l'air pour que ça retombe sur le nez* " comme on dit vulgairement.

Déclarer, qu'un fond ; dont on a soi-même, reçu une partie ; n'est autre chose qu'un fond de corruption, même quand il sert à envoyer en prison des hommes accusés de concussion, c'est certainement là une idiotie, du plus beau calibre, dont Guibollard lui-même serait incapable !

Attention, confrère, votre chef ne vous continuera pas longtemps sa confiance, si vous le taxez ainsi d'idiotie ! Nous vous avertissons très-charitablement. C'est pousser un peu loin l'INDÉPENDANCE !

LE BEURRE CANADIEN EN ANGLETERRE

A sa réunion du 5 novembre courant, le conseil d'agriculture a adopté une résolution félicitant le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral des mesures qu'ils ont prises pour faire connaître notre beurre en Angleterre, et surtout pour le faire transporter à l'état frais.

En appuyant cette motion, M. Ayer, membre du conseil, et exportateur de produits laitiers de Montréal, a fait part au conseil des préjugés qui ont existé jusqu'ici contre notre beurre en Angleterre et des difficultés auxquels nous avons eu à faire face pour les surmonter.

L'été dernier, il avait exporté 100 tonnes de beurre de notre province à un négociant de Bristol. Ce dernier lui transmit un câblegramme, disant que ce beurre était d'une qualité inférieure et que les boulangers seuls pouvaient l'acheter.

M. Ayer répondit de suite, par le câble, de remettre ses tonnes à un autre importateur des amis, auquel il télégraphiait en même temps, de tâcher de vendre ce beurre.

Ce dernier le partagea entre différentes personnes qui furent tellement satisfaites de sa qualité, que depuis, M. Ayer a reçu plusieurs commandes de leur part.

Sans les mesures prises par le gouvernement, M. Ayer est convaincu que notre commerce de beurre serait encore dans un état déplorable. Aujourd'hui, la réputation de ce produit est faite en Angleterre ; tout notre beurre d'été est vendu ; l'embarras qui existait l'an dernier a cessé et le beurre d'hiver s'écoule à des prix certainement beaucoup plus rémunérateurs que celui de l'hiver dernier.

Il croit que maintenant, en continuant encore pendant un an la même politique que celle suivie durant la dernière saison, nous pourrions produire, dans notre province, du beurre pour quelques millions de piastres avant longtemps. Aucune province n'est plus intéressée que la nôtre au développement de cette industrie, parce que nous avons plus de fabricants de beurre que le reste de la Confédération.

M. Ayer a fait allusion à l'embarras du marché de fromage. L'autonome dernier, un grand nombre de cultivateurs songeaient à abandonner la fabrication du beurre pour se livrer exclusivement à celle du fromage, ce qui aurait eu pour effet d'augmenter l'offre de ce dernier article et conséquemment d'en diminuer le prix.

Il en conclut que tout ce qui tend à favoriser la production du beurre, favorise également les producteurs

de fromage, et permet l'écoulement de ce produit à des prix plus lucratifs.

Il a terminé ses remarques en disant que la politique suivie par les deux gouvernements avait été couronnée du plus grand succès et qu'ils avaient droit aux félicitations de la classe agricole pour les résultats obtenus.

Il y a 114 beurreries dans Ontario d'après le rapport du département de cette province.

Il y en a 287 dans Québec, outre plusieurs construites cet automne.

Une leçon à M. Beaugrand

Il est à peine utile pour nous, d'affirmer que nous sommes aux antipodes des opinions du *Réveil*. Il n'est cependant pas hors de propos de relever l'appréhension de la conduite de M. Beaugrand, par Duroc.

Dans un article intitulé *Féminisme* il écrit :

" La tenue fait absolument défaut dans nos mœurs politiques. "

" Nous venons d'en avoir un curieux exemple. "

" Le chef d'un grand parti notifie par document un journal qui vagabondait sur le terrain politique, qu'il lui défend de parler au nom de son parti, qu'il n'a aucun titre à parler en son nom. "

" Vous croyez peut-être que le personnage interpellé va répondre comme un homme de tenue, comme eut fait Morny : " Le diable vous emporte vous et votre parti ! Je vais arborer mon drapeau et crier qui m'aime me suive ! Me suivra qui voudra ! mais je ne vous suis plus ! "

A notre point de vue, l'attitude de M. Beaugrand est passablement indifférente. Rouge écarlate, ou rose tendre, le libéralisme, sous toutes ses formes, est et restera, notre ennemi. Nous aurons toujours à combattre *Le Réveil*, *La Patrie*, *l'Electeur* et toute la pléiade libérale, qu'elle accorde à M. Laurier son plus loyal support comme M. Beaugrand, ou qu'elle suive le conseil de Duroc et combatte en hachibouzoucks, en filibusters.

Mais comme question de dignité, nous sommes beaucoup de l'avis de Duroc et il ne nous semble guère viril, de se cramponner aux basques de l'habit, de celui qui vous allonge des coups de pied, comme le fait M. Beaugrand. Il est vrai, que pour sa défense, on peut dire qu'il a au préalable, fouaillé de la bonne façon Messieurs Laurier et Marchand.

Depuis le 11 Octobre dernier, dans la région infectée de l'épidémie cholérique, aux environs du Caire, on a enregistré 584 cas avec 488 décès.

M. L'ABBÉ PETIT

Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort, arrivée dimanche soir, de M. l'abbé Arthur Petit, curé de Saint-François-Xavier de West-Shefford.

Frappé de paralysie, le matin du 2 courant, sa terrible maladie n'a pu être conjurée malgré les espérances que nous donnait sa constitution encore forte, malgré toute l'habileté de ses médecins, les soins attentifs de sa famille et de ses confrères. Ces jours derniers, dans un moment de bonne connaissance, il a eu le bonheur de recevoir le saint Viatique, et de faire un acte généreux et résigné d'acceptation de la mort. On lui avait administré l'Extrême-Onction, dès le lendemain de sa chute.

Sa mort soudaine affligera ses confrères, qui le tenaient en grand estime et affection. Elle affligera aussi ses paroissiens, au service desquels il se dépensait depuis onze ans.

Né à Saint-Damase, le 30 juillet 1851, M. Petit fit ses études classiques au Petit Séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, où il passa les premières années de sa cléricature qu'il termina au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 30 novembre 1875, il fut nommé vicaire à Sorel. Il devint, en 1880, curé de Saint-Edouard de Knowlton. En 1884, il était promu à la cure de Saint-François-Xavier de West-Shefford, où il vint de mourir.

Le service et l'enterrement de M. Petit auront lieu à West-Shefford, jeudi matin, sur les dix heures.

R. I. P.

M. l'abbé Arthur Petit était membre de la société d'une messe (section diocésaine.)

Evêché de St-HYACINTHE, }
12 nov. 1895. }

P. Z. DECELLES, chan.,
Secrétaire.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

SEANCE DU 8 NOVEMBRE

Il y a à peine une vingtaine de députés présents. Après l'expédition des affaires de routine, les bills suivants sont proposés et adoptés en première lecture.

Amendement à la loi sur les corporations des villes—M. Spencer.

Concernant l'usage du tabac par les mineurs—M. Cooke.

Amendement à la loi sur l'entretien des prisonniers—L'hon. M. Casgrain.

Modification à la loi sur les régistres et l'organisation des bureaux d'enregistrement—L'hon. M. Casgrain.

Modification à la loi sur les jurés et jurys—L'hon. M. Casgrain.

Loi sur la clôture des inventaires en justice—L'hon. M. Casgrain.

La Chambre se forma en comité sur le bill du gouvernement pour abroger la loi des taxes sur l'industrie et le commerce et sur certaines personnes.

Un certain nombre d'articles du bill sont adoptés.

La production de divers documents est ordonnée, puis les bills suivants sont adoptés en seconde lecture.

Loi validant un acte de vente par Sa Grandeur Mgr Edouard Charles Fabre, archevêque de Montréal, et M. Calixte Ouimet, à M. Philibert Tétrault—M. Marion.

Loi déclarant Louis Georges Leconte, membre du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec—M. Cartier.

Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer " Québec Central "—M. Panneton.

A 4.30 la Chambre s'ajourne.

CONCLUANT

Le 1er novembre, l'association conservatrice de London, Ontario, a solennellement inauguré son nouveau club. Trois ministres étaient présents : les plus opposés, a-t-on toujours dit, à l'ordre et à la loi républicaine les Hon. Foster, Montague et Haggart. Nous nous empressons de reproduire les paroles de l'un d'eux, M. Foster :

" Ce n'est pas le parti libéral-conservateur qui est responsable de cette question. Si elle est entrée dans le domaine politique, cela est dû à la constitution : le parti libéral-conservateur se propose de suivre la constitution et de maintenir les pactes qui en dérivent.

Nous devons accepter l'état de choses que nous trouvons ; nous conformer aux conditions géographiques de race, de religion qui existent. C'est par la conciliation et des compromis mutuels qu'il nous est devenu possible de faire la confédération. Ce n'est que par la conciliation et des concessions mutuelles, que nous pourrions conserver cette confédération. Quelqu'un raciné que soient mes préjugés personnels, comme homme public et comme gardien d'un fidé-commiss exécutif je dois me dire à moi-même : " tes préjugés doivent être étouffés quand il s'agit des droits et des libertés de chaque section du peuple de la confédération. "

Notre position est claire comme la lumière du soleil sur la question des écoles ; mais qui peut nous dire celle de M. Laurier ? Le chef de l'opposition à blâmé le gouvernement parce que celui-ci n'avait pas réglé la question y a des années. Maintenant il suggère dans Ontario une Commission pour examiner les faits et retarder par là un règlement. Le gouvernement demande que justice égale soit rendue. Nous prenons tous les moyens pour engager Manitoba à réparer autant qu'il le doit, les griefs qu'il a causés.

Mais nous faisons un pas de plus et nous déclarons emphatiquement que si finalement la minorité ne reçoit pas justice du gouvernement de Manitoba, ce sera le devoir du gouvernement libéral-conservateur de prendre tous les moyens justes et raisonnables de faire cesser le grief. "

Cette déclaration si complète, si emphatique, venant après celles de Sir MacKenzie, de Sir Charles, de Sir Adolphe, de l'hon. M. Ouimet, démontre que la décision du gouvernement d'Ottawa est irrévocable. Justice va être rendue. Le parti conservateur peut à bon droit être fier de ses chefs.

—Le Quotidien.

Les tailleuses ont leur domaine, et les étoffes noires, pour robes de Priestley ont fait de leur travail un amusement. Elles drapent si gracieusement, s'ajustent si parfaitement, et se portent si bien. Leur *Eudora* surpasse encore toutes les étoffes Priestley. C'est l'étoffe de robe, dernière nouveauté, dont les dames ne cessent de faire l'éloge. Elle se fait en noir seulement, est plus fine, possède un lustre plus brillant, une largeur et un poids plus grands que les *Henrietas*. L'*Eudora* est actuellement la favorite par excellence. Elle est roulée sur la planche vernie et porte le nom de Priestley imprimé de cinq en cinq verges.

LES ATELIERS DU "COURRIER"

Le matériel de typographie ayant été complètement renouvelé, nous pouvons exécuter tous les ouvrages qu'on voudra bien nous confier, et aux prix les plus modérés.

CABINET MÉDICAL

1694 rue Notre-Dame, Montréal

Traitement et guérison par L'HUILE POLYNICE des maladies suivantes :

Rhumatisme, inflammation de poumons, dyspepsie, asthme, maladies nerveuses, du foie et des reins, tuberculose à son début, etc., etc. Voir les certificats publiés. Les personnes malades peuvent se faire traiter

ALEXANDRE

Spécialiste de Paris,
1694 Notre Dame,
Montréal.

Un assortiment complet

Le magasin de M. J. Renière, successeur de L. A. Choquette, renferme le plus bel assortiment de tapisseries, rideaux, *polls* et de tous les articles qui servent à orner et à décorer les appartements. Les goûts les plus difficiles trouveront satisfaction dans ce grand choix d'objets.

M. J. Renière invite à visiter son magasin, quand même on n'aurait pas d'achats à y faire. On se convaincra de la beauté, de la qualité et du bon marché de tous les objets exposés.

Rendez-vous au No. 135 rue Cascadés à St-Hyacinthe.

Les ordres envoyés par la poste seront exécutés avec le plus grand soin.

J. RENIERE.

COMMIS DEMANDE

ON DEMANDE immédiatement, pour un magasin général, un commis ayant une ou deux années d'expérience. S'adresser à J. B. V. Lemay, à St-Jules. 75-100

ON DEMANDE DES HOMMES DE CONFIANCE pour vendre nos SEMENCES PERFECTIONNÉES. Article rémunérateur pouvant être ajouté à d'autres. GROS SALAIRES ou COMMISSION, PAYÉS HEBDOMADAIREMENT. L'outillage, donné gratuitement, se porte dans la poche. L'expérience n'est pas requise. LES TRAVAILLEURS SONT ASSURÉS D'UN SALAIRE ALÉVE. Ecrivez sans retard et assurez-vous un territoire exclusif de vente en vous adressant à la

FARMERS SEED Co.,

(INCORPORATED)
Rochester, N. Y.

à 25-2-96

FROMAGERIES A VENDRE

M. DESIRE CHAPUT, dans le moment, deux belles et bonnes fromageries à vendre, situées dans de bons arrondissements : une à St-Théodore d'Acton et l'autre dans le Village de l'Egypse de Milton. Ceux qui veulent acheter seraient certains de faire un bon marché en venant le voir.

Pour plus amples informations, veuillez vous adresser à

DESIRE CHAPUT, Egypte, P. Q.

24-8-95-a-c

Dr Henri St-Germain

MEDICIN CHIRURGIEN

Ayant suivi sous le Dr CHRISTIAN ZAUGG, de Montréal, des cours spéciaux sur les maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Outils, je donne une attention toute particulière aux affections de ces organes.

L. TRUDEAU

DENTISTE

Rue Mondor, - - - Saint-Hyacinthe

Porte voisine de M. Chs. Ledoux.

DR. C. LAVIOLETTE

Ancien élève des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Ontologie et de Laryngologie de Paris, médecin du dispensaire des sourdes et muettes.

SPECIALITE : Maladies du nez, de la gorge, des oreilles et des poumons.

Heures de consultations : 9 à 11, - 1 à 3, - 7 à 8.

Telephone Bell 6825.

42 RUE ST-DENIS. - MONTREAL.

LUSSIER & GENDRON

AVOCATS

Rue St-Denis - - - St-Hyacinthe

Anc. bureau Teller, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER. L. A. GENDRON, LL.B.

CHS. E. GAGNON, LL. B.

—AVOCAT—

Rue St-Denis - - - Saint-Hyacinthe.

TACHE & DESAUTELS

NOTAIRES

Notaires de la Banque Jacques-Cartier

PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

39 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. B.—M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHE. - JOS. C. DESAUTELS.

A VENDRE

Papier à Envelopper
A 2½ cents la livre

S'adresser au bureau du COURRIER.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Semi-Quotidien

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 213 rue Cascades

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE : Canada et Etats-Unis, un an \$3.00; six mois \$1.50.

EDITION HERBOMADAIRE (8 grands pages) : Canada et Etats-Unis, un an \$1.00; six mois 50 centimes.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins la ligne. Insertions subséquentes..... 5 "

Avis de Naisances, Mariages et Décès, 25 centins chaque. Tous avis spéciaux..... 10 centins la ligne. Annonces à long terme traitées de gré à gré.

UNE ENQUETE!

MAIS POURQUOI ?

Sous ce titre nous lisons dans Le Manitoba :

Convaincu d'injustice par le plus haut tribunal de l'empire, mis au pied du mur par l'arrêté ministériel du mois de mars dernier, M. Greenway, le porte-étendard du parti libéral en notre province, cherche à se dérober à sa responsabilité par de fausses portes.

Et M. Laurier, parlant dans Ontario, fait écho à M. Greenway, et demande à son tour cette enquête. C'est maintenant le programme du parti libéral, à Ottawa comme à Winnipeg, l'unique remède qu'il voit à nos maux.

Toute espèce d'arrière-pensées voltigent autour de cette proposition. Il en est une qui perce, comme des oreilles d'âne. Par cette enquête, faite à côté de la question, il veut dépister l'opinion publique et lui donner le change sur nos justes réclamations.

Voit-on lire quelque part, dans le lointain, à la clôture de cette enquête, un rayon de justice, pour le cas où les conclusions nous en seraient favorables ? Il n'y a pas même un soupçon de promesse ni la moindre indication à cet effet.

Ceux qui ne veulent pas se soumettre au jugement final du Conseil Privé, se soumettraient encore bien moins à un simple rapport de commission. Si ce rapport leur était favorable, ils l'afficheraient partout en gros caractères. Mais dans le cas opposé, ils le déchireraient, ou en appellerait au diable, à défaut d'autres juridictions.

Faite dans ces conditions, et avec le but transparent d'enterrer la question, l'enquête est inadmissible. Elle est encore inadmissible, parce qu'elle ne peut être complète ni impartiale, l'état de choses sur lequel elle devrait porter étant disparu depuis plus de cinq ans.

Le temps d'une telle investigation, si tant est qu'il en fut besoin, c'était quand tout était debout, quand nos écoles étaient en pleine opération, et jouissaient des mêmes avantages et des mêmes ressources que les autres. Mais alors, on n'en eût pas même la pensée. Au lieu de mettre nos écoles en accusation, on les comblait d'éloges. Aujourd'hui mutilées, anémiées, elles auraient raison de montrer pour toute réponse aux commissaires enquêteurs, leurs plaies et leurs membres amaigris.

Non, cette enquête n'est pas admissible, parce que lors même qu'on établirait ce que nous contestons absolument—l'infériorité de nos écoles et une mauvaise administration, cela ne remédierait à rien pour le passé, et n'infirmerait en aucune façon nos droits actuels et futurs.

Ce sont là questions de discipline, de règlements, d'administration. Notre droit constitutionnel à des écoles catholiques est tout autre et plane bien plus haut. Celui-ci ne peut être confondu avec celles-là. Que l'on commence par nous donner les écoles mêmes, nous verrons ensuite, de concert avec le gouvernement, à les mettre, comme autrefois, sur un pied digne des grands intérêts, religieux et nationaux, qu'elles sont appelées à servir. Ah ! il y a beau temps que M. Greenway et ses collègues, s'ils avaient pu trouver quelque chose pour nous incriminer, l'auraient publié. Voilà cinq ans que, pour corser leurs actes d'accusation, ces âmes grénaues, et leurs salariés, fouillent dans nos archives, dans nos régis tres, que nous nous avons dû laisser au siège du gouvernement en délogant. Ils n'ont abouti qu'aux calomnies de M. Sifton victorieusement réfutées par nos représentants au parlement durant la dernière session.

Nous ne comprenons vraiment pas que M. Laurier puisse se faire le complice d'un tel brigandage. C'est une complaisance qui le rapetisse aux yeux de ses contemporains, et qui jettera dans l'histoire une ombre épaisse sur sa réputation.

Dans tous les cas, le public est averti que cette enquête est un subterfuge, un hors-d'œuvre, une tactique de parti, un moyen de remettre aux calendes grecques la solution de nos difficultés, et que, par conséquent, il n'en faut pas.

Qu'importe, M. Laurier prouve donc en toute bonne foi le dernier jugement du Conseil Privé de Sa Majesté et il trouvera décidées là, non-seulement cette question de fait, mais

aussi la question de droit. Et bien que ce jugement n'aille pas jusqu'à indiquer au gouvernement fédéral la façon dont il doit procéder—chose bien inutile, puisque la constitution le dit en toutes lettres—il mentionne cependant, séparément, un minimum de griefs appelant une législation réparatrice.

La question de fait, et la question de nos droits constitutionnels, sont établies par ce jugement ; que faut-il de plus ?

Devrons-nous recommencer une contestation qui s'est déjà prolongée plus que nous ne l'anticipions ? Faudra-t-il que nous souffrions pendant des années encore des déboires et des sacrifices dont ont été marqués les cinq années passées ? La justice et ses droits imprescriptibles exigent une solution plus prompte.

Et l'enquête faite, serions-nous plus près d'une solution ?

Pour le savoir, nous n'avons qu'à presser légèrement la demande d'enquête de M. Greenway. Ce dernier suggère une investigation, non dans le but d'examiner nos griefs, mais pour se soustraire à cet examen ; non dans la pensée de nous rendre ultérieurement justice—il s'en défend bien—mais pour nous mettre au ban des accusés ; non dans la perspective d'amener une solution équitable, mais pour rendre permanent l'ordre de choses contre lequel nous protestons ; non pour réparer, mais pour consommer l'injustice ; non pour marquer son respect de la constitution, mais pour en justifier la violation ; non pour obéir au jugement du Conseil Privé et au commandement de Sa Majesté, mais pour exciper de l'un et de l'autre, et les frustrer.

Telles sont ses intentions, il le dit formellement dans sa réponse à l'arrêté ministériel de mars dernier. C'est la manœuvre d'un coupable qui veut échapper à sa peine par des faux-fuyants, sans rien restituer, sans rien réparer, sans offrir à ses victimes d'autre satisfaction que des céla-houssures.

Il est toujours assez facile de manipuler des chiffres pour leur donner une signification autre que celle qu'ils ont réellement, mais ce travail est ingrat et ne rapporte rien à celui qui l'entreprend.

Pour rendre sa comparaison juste et équitable, et indépendante, notre confrère aurait dû l'expliquer, et réduire la dette canadienne en louis sterling puisqu'il se servait de cette dénomination pour la dette anglaise.

Ses chiffres auraient peut-être moins frappé les yeux, auraient eu un peu moins d'effet, mais cela aurait été plus juste.

D'après les chiffres mêmes, fournis par le Monde, et que nous ne prenons pas la peine de contrôler, l'Angleterre, avec une population ne 40,000,000 d'habitants, a une dette de 636,000,000 de louis sterling, et le Canada, une dette de 64,000,000 de louis sterling, avec une population de 5,000,000 d'habitants.

Faisons ici une simple règle de division : 636 divisés par 40 donnent en chiffres ronds 16 comme quotient. 64 divisés par 5 donnent comme quotient la somme de 13, aussi en chiffres ronds.

Conséquemment nous trouvons en faveur du Canada une somme de trois louis sterling ou quinze piastres par tête.

Est-ce au moyen de ces chiffres que le Monde entend prouver que la politique fiscale canadienne est désastreuse.

Il a mal choisi sa base de comparaison. Mais, dit-il, le Canada n'a eu à soutenir aucune guerre sérieuse. Admettons ce fait, mais il ne faut pas que le Monde oublie volontairement que notre pays est jeune, que tout y est à faire, que le développement de ses immenses ressources nécessite des dépenses très considérables et que notre dette publique a été contractée surtout pour la construction des chemins de fer destinés à relier ensemble toutes les provinces de la Confédération, pour le creusement de canaux indispensables à notre commerce et pour autres améliorations publiques de même nature.

Tous ceux qui n'aveugle pas le parti pris admettent volontiers que nous avons fait de rapides progrès depuis 15 ans, grâce à une dépense judicieuse de l'argent que nous ont fournis les marchés européens et nos sources de revenu, et le Monde à certainement raté l'effet qu'il a voulu produire avec le petit entrelait que nous avons cité.

—L'Événement.

RATÉ

Nous lisons dans le Monde de Montréal, journal qui pose à l'indépendance et qui sent le besoin d'écrire une colonne, chaque semaine, pour prouver qu'il ne favorise aucun parti politique en ce pays, l'entrefilet suivant, au moyen duquel il désire prouver que la position financière de la Grande Bretagne, libre-échangiste, est bien meilleure que celle du Canada où depuis bientôt 20 ans la protection est en vigueur.

La Grande-Bretagne a une population de 40,000,000 d'âmes et une dette nette de £636,000,000, si l'on excepte ses obligations à la compagnie du canal de Suez, qui valent leur équivalent en or. Et pour la leçon des protectionnistes extrêmes, l'Angleterre est sous le régime du libre échange depuis cinquante ans.

L'Angleterre a payé \$1,000,000 de sa dette durant ce dernier demi-siècle.

Le Canada a une population de moins de 5,000,000 d'habitants et doit dans les environs de \$320,000,000 et cependant le Canada n'a eu à soutenir, aucune guerre sérieuse ni à maintenir de grandes armées.

De la dette brute du Canada, \$140,000,000 reviennent au régime des seize dernières années.

Il est toujours assez facile de manipuler des chiffres pour leur donner une signification autre que celle qu'ils ont réellement, mais ce travail est ingrat et ne rapporte rien à celui qui l'entreprend.

Pour rendre sa comparaison juste et équitable, et indépendante, notre confrère aurait dû l'expliquer, et réduire la dette canadienne en louis sterling puisqu'il se servait de cette dénomination pour la dette anglaise.

Ses chiffres auraient peut-être moins frappé les yeux, auraient eu un peu moins d'effet, mais cela aurait été plus juste.

D'après les chiffres mêmes, fournis par le Monde, et que nous ne prenons pas la peine de contrôler, l'Angleterre, avec une population ne 40,000,000 d'habitants, a une dette de 636,000,000 de louis sterling, et le Canada, une dette de 64,000,000 de louis sterling, avec une population de 5,000,000 d'habitants.

Faisons ici une simple règle de division : 636 divisés par 40 donnent en chiffres ronds 16 comme quotient. 64 divisés par 5 donnent comme quotient la somme de 13, aussi en chiffres ronds.

Conséquemment nous trouvons en faveur du Canada une somme de trois louis sterling ou quinze piastres par tête.

Est-ce au moyen de ces chiffres que le Monde entend prouver que la politique fiscale canadienne est désastreuse.

Il a mal choisi sa base de comparaison. Mais, dit-il, le Canada n'a eu à soutenir aucune guerre sérieuse. Admettons ce fait, mais il ne faut pas que le Monde oublie volontairement que notre pays est jeune, que tout y est à faire, que le développement de ses immenses ressources nécessite des dépenses très considérables et que notre dette publique a été contractée surtout pour la construction des chemins de fer destinés à relier ensemble toutes les provinces de la Confédération, pour le creusement de canaux indispensables à notre commerce et pour autres améliorations publiques de même nature.

Tous ceux qui n'aveugle pas le parti pris admettent volontiers que nous avons fait de rapides progrès depuis 15 ans, grâce à une dépense judicieuse de l'argent que nous ont fournis les marchés européens et nos sources de revenu, et le Monde à certainement raté l'effet qu'il a voulu produire avec le petit entrelait que nous avons cité.

—L'Événement.

REMANIEMENTS MINISTERIELS

Les dernières rumeurs au sujet des remaniements ministériels à Ottawa sont que Sir Mackenzie-Bowell aurait décidé d'offrir le portefeuille de M. Angers à l'hon. L. P. Pelletier, secrétaire provincial.

On assure même que M. Pelletier a l'offre en mains et qu'il est à considérer la chose. Le gouvernement fédéral insisterait pour que le nouveau ministre fasse partie de la Chambre des Communes. Dans ce cas, l'hon. M. Pelletier serait candidat à Charlevoix.

Attendons-nous à de grosses nouvelles d'ici à bien peu de jours.

L'hon. M. Chapais succéderait à l'hon. M. Pelletier au secrétariat, et la position de président du Conseil législatif, avec portefeuille, serait abolie.

Après la présente session, les choses redeviendraient comme ci-devant. Ce changement permettrait au gouvernement Taillon de faire une économie assez considérable.

Si M. Pelletier donne une réponse favorable à l'offre qui lui est faite il sera appelé officiellement probablement mardi.

—L'Événement.

20,000 PIÈCES DE TAPISSERIES légèrement endommagées par la fumée dans l'incendie de la manufacture Watson, Foster & Co., à vendre à sacrifice à la librairie E. H. RICHER. Patrons depuis 3 centins la pièce, Venez les voir, CHEZ E. H. RICHER.

LA SITUATION EN TURQUIE

Le remaniement ministériel n'a eu aucun bon résultat, dans les cercles diplomatiques, parce que les nouveaux conseillers du Sultan jouissent d'une réputation, peut-être plus mauvaise encore que les anciens. Ce sont de misérables jouets entre les mains du Sultan, et ses caprices seront leur loi.

On s'attendait à un attentat à la vie du Sultan hier Dimanche, fête du Sélamlik. Ce jour-là, le Sultan se rend à la mosquée de Sainte-Sophie, aussi toutes les précautions étaient prises. Un grand déploiement de troupes et de police protégeait le Sultan dans sa marche à travers la capitale.

Les nouvelles qui arrivent des provinces annoncent une misère noire due en grande partie aux massacres et rébellions de ces derniers temps. La famine semble inévitable.

Kiamil Pacha est parti pour Smyrne chef-lieu du vilayet d'Aidin en Asie Mineure, dont il a été nommé vali.

Marché de St-Hyacinthe

Samedi, 9 Nov. 1895.

LÉGUMES table with columns for item, price per unit, and quantity.

GRAINS table with columns for item, price per unit, and quantity.

FARINE table with columns for item, price per unit, and quantity.

VOLAILES ET GIBIERS table with columns for item, price per unit, and quantity.

VIANDES table with columns for item, price per unit, and quantity.

PRODUITS DE LA FERME table with columns for item, price per unit, and quantity.

DIVERS table with columns for item, price per unit, and quantity.

Table with columns for item, price per unit, and quantity.

CHS. DUCHESNE, Clerc du marché.

Un bienfaiteur de la femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit ; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie ? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Beau Mal" et toutes les maladies de la matrice ; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit : "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime."

N.B.—Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme et les Female Plasters chez votre pharmacien, écrivez au propriétaire Mr. J. LARIVIÈRE, Manville, R. I.

—LA—

Société de Passage du Pont-Neuf de St-Hyacinthe

AVIS PUBLIC

AVIS vous est donné que VENDREBI le VINGT-NEUF courant (1895) à DIX heures de l'avant-midi, aura lieu à Saint-Hyacinthe, dans la salle du Conseil-de-Ville, une assemblée générale spéciale de tous les actionnaires de la Société de Passage du Pont-Neuf de St-Hyacinthe, aux fins de leur soumettre un projet de règlement définitif avec la Banque de Saint-Hyacinthe de la dette due à cette dernière, et aussi d'aviser aux moyens à adopter pour obtenir les sommes requises pour le règlement.

St-Hyacinthe, le 11 Novembre 1895.

Par ordre des Directeurs, H. R. BLANCHARD, Sec.-Trésorier.

BUREAU DES POSTES

SAINT-HYACINTHE, 2 NOVEMBRE 1895.

SERVICE DES POSTES.

MALLES PAR COURRIERS

Table listing destinations and mail services.

Ces malles sont fermées à 9.45 heures a. m., après la distribution de la malle du matin arrivant de Montréal à 9.12 heures a. m.

Malle fermée Mercredi et Samedi à la même heure que les précédentes.

Table with columns for destinations, times, and agents.

Les matières enregistrées pour les États-Unis sont expédiées sur Montréal. Les matières enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant l'heure annoncée pour la fermeture d'une malle.

LEVÉE DES BOITES DES RUES—9 heures a. m. et 4 heures p. m. Levée des boîtes du Bureau de Poste, 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

BUREAU DES MANDATS Les mandats sont émis et payés entre 9 heures a. m. et 4 heures p. m. Dimanches et Fêtes fermé.

BANQUE D'ÉPARGNE - 9 hrs a. m à 4 hrs p. m. Dimanches et Fêtes fermé

Table with columns for hours of post office, weeks, and days.

Saint-Hyacinthe, Novembre 1895. L. A. CHOQUET, Directeur des Postes.

BALEINES pour JUPES advertisement with text and decorative border.

Robes et Manteaux advertisement featuring an image of a sleigh.

Si vous avez besoin d'un Sleigh, venez nous voir avant d'acheter ailleurs. Toujours en mains : SLEIGHS DE FAMILLE, SLEIGHS DE COURSE, SLEIGHS EXPRESS, CRACHOIRS, CARIOLES, BERLOTS, etc., etc., chez LATIMER & PERREAU, ST-HYACINTHE.

Le Nouveau Drap "Eudora" advertisement with text and logo.

PAVILLON FRANÇAIS 189 RUE CASCADES advertisement with large text and address.

NOUVELLES PRIMES

Nous venons de recevoir plusieurs centaines de nouvelles primes sur sujets très-variés et on ne peut mieux choisir.

Que nos lecteurs prennent note de la chose et s'empressent de gagner une de ces charmantes gravures, — 13 x 17 pouces.

Ils rendront aussi service à leurs voisins, parents et amis, en leur faisant connaître notre journal et ses primes.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance recevra une de ces primes par le retour de la maille.

NOTES LOCALES

Gens ivres

Quantité de gens ivres samedi soir ! On dirait vraiment que certains types ne peuvent s'accoutumer à l'idée d'être trempés au dehors, sans mouiller en même temps le dedans à coups de petits verres.

Mine d'or

C'est à St-Liboire, paraît-il, au cours des travaux de creusement d'un puits, qu'on aurait trouvé les premières paillettes du précieux métal. Nous est avis qu'il doit y avoir une jolie fumisterie au fond de toute cette affaire.

Retraite

Le R. P. Rondeau a quitté St-Hyacinthe pour aller faire sa retraite dans la maison de son Ordre à Lewiston.

Suivant le désir qu'il a exprimé dimanche, ses ouailles ne l'oublieront certainement pas dans leurs prières.

Cession de biens

M. Narcisse Leclaire, cultivateur et marchand, de St-Hugues, a fait un abandon judiciaire de ses biens au bénéfice de ses créanciers.

Le curateur et les inspecteurs à cette faillite seront nommés le 14 du courant.

Jolies constructions

Les maisons d'habitation que MM. Louis Palardy et Louis Morin se font construire, rue Girouard, dans le quartier numéro cinq, sont à peu près terminées.

Ce sont deux jolies et confortables constructions. M. Beaulac en est l'entrepreneur.

L'Octave du jour des morts

L'Octave du jour des morts s'est terminée avec beaucoup de solennité dimanche soir à l'église de Notre-Dame du Rosaire.

L'instruction a été donnée par le R. P. Duchaussois.

Cette série de pieux exercices à l'intention des âmes du purgatoire a été suivie par une foule nombreuse de fidèles toute la semaine dernière.

Pluie bienfaisante

Si la pluie de samedi était désagréable à subir, pour les gens venus au marché, elle a au moins été joyeusement accueillie de tous.

Que d'attelages et de charrues, en effet, dans les champs, depuis hier matin.

Autre considération plus du tout négligeable : les puits sont pleins et les rivières coulent à pleins bords.

Examens scolaires

L'examen des candidats à l'enseignement primaire, aura lieu aujourd'hui, 12 courant, à 10 heures du matin, à l'Académie Girouard, pour les jeunes personnes des deux sexes, qui désirent obtenir le diplôme d'école élémentaire et modèle.

N. GERVAIS, Secrétaire.

—Ouverture d'un lot considérable d'étoffes à robes de toute sorte à des prix tout à fait exceptionnels, chez TRAHAN & McNULTY. 73

EN VILLE

Sont descendus à l'hôtel Yamaska les 8 et 9 novembre 1895 :

O. Boucher, J. A. Brims, C. A. Dencey, P. Gravel, J. A. Bemant, J. A. Marion, N. R. Lafontaine, A. Baron, N. J. Daly, Montréal ; N. D. Dawse, W. A. Maley, Toronto ; J. M. Pierson, Indianapolis ; Frank Carr, Windsor ; A. T. Plaisance, St-Jean ; O. Berthiaume, St-Liboire ; Louis Bourgeois, Acton-Vale ; Mde Bernard, St-Henri.

L'HOTEL OTTAWA

8 et 9 nov.—M. Rouch, St-Paul ; G. Boyd, Sherbrooke ; M. et Mde Ondowa, Schron Lake ; F. Dupont, St-Liboire ; Alph. Laurent, St-Simon.

L'HOTEL WINDSOR

8 et 9 nov.—Gustave Picher, E. Quertin, Montréal ; J. D. Fournelle, St-Jérôme ; F. S. André, Ottawa ; M. Bourgeois, M. Noisenc, M. Boucher, St-Hilaire ; C. Desmarais, A. Boucher, St-Pie ; E. Fournelle, St-Césaire ; P. Dubreuil, St-Jean ; O. Boucher, Montréal.

Magasin du Bazar

CHANCE EXTRAORDINAIRE. Pendant deux mois, à dater de ce jour, nous vendrons toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux du gros et à prix fixe ; M. Eusébe Morin, importateur, ayant décidé d'abandonner le commerce en gros pour

soigner davantage le détail. Parmi nos marchandises, nous offrons, comme spécialement recommandables, les gants de chevreau (kid) Aïexandre, les soies noires et de couleur, les imitations de veau marin (seal) mouton et autres que rien n'égale en richesse. Ayant acheté ces marchandises directement dans les manufactures en grandes quantités et argent comptant, nous sommes en mesure de faire aujourd'hui cette offre avantageuse au public.

EUSÉBE MORIN. HENRI SICOTTE.

ECHOS DU JOUR

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le World de Toronto annonce comme probable l'entrée de l'hon. Wm R. Meredith dans le cabinet fédéral.

SERVICE MARITIME

Les représentants de la ligne Allan, demandant au gouvernement de faire appel aux soumissions, dans le cas où il désirerait l'établissement d'un service de vapeurs transatlantiques entre Saint-Jean N. B. et Liverpool.

SUICIDE À KINGSEY-FALLS

Une enquête de Coroner a été tenue samedi après-midi sur le corps d'un nommé Prunier trouvé mort dans les bois de Kingsey. Le jury a rendu un verdict de suicide dans un moment d'aberration mentale.

CONTREBANDE DE BICYCLETTES

Depuis quelques temps, on introduit de grandes quantités de bicyclettes, d'Amérique en Canada, sans acquiescer les droits de douane, en les faisant passer pour propriétés de touristes, que les officiers de douane ne revoient plus jamais. Plusieurs saisies de bicyclettes ont été opérées.

ENLÈVEMENT D'ENFANT

La troupe de bohémien, qui a stationné quelque temps à Saint-Romald et qui avait avec elle des enfants qu'elle présentait en vente, est recherchée par la police de Québec qui a reçu avis que l'enfant blanc, tant remarqué est probablement la fille de M. Léonard de Boston âgée de 2 ans et 6 mois.

AFFAISSEMENT DU SOL

À Saint-Pierre les Bequets, sur la propriété de M. Marchildon, un affaissement de plus de cinquante pieds s'est produit sur une étendue de plus d'un acre. La grande route vis à vis l'hôtel Mousseau a commencé à enfoncer le mois dernier. Cette perturbation géologique effraie grandement les populations.

LES DÉLÉGUÉS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-SAUVEUR

Messieurs Paquet et Marsan sont revenus de leur excursion au lac St-Jean. Ils ont fait choix de terres dans le canton de Taillon sur la rivière Peribonca pour y établir, comme colons, quelques familles d'ouvriers sans travail. Ils feront rapport à la société Saint-Jean Baptiste dans quelques jours.

NOUVELLE INDUSTRIE À SHERBROOKE

Les arrangements avec la Gardner Tool Works Co. pour le transfert de ses ateliers de Brockville, Ont, à Sherbrooke P. Q. sont virtuellement complétés et il n'y manque que la ratification par les contribuables qui ne paraît guère douteuse. Le nouvel atelier emploiera environ soixante-quinze ouvriers qui gagneront plus de \$40,000 par an. C'est une bonne acquisition pour Sherbrooke.

LE TRAVAIL À QUÉBEC

L'hon. P. Garneau président de la ligne du chemin de fer "Grand Nord" demande que la ville de Québec prête à sa compagnie \$250,000, promettant en retour, de faire construire des sections de ligne ferrée, des voitures de marchandises et enfin d'établir les ateliers de construction en cette ville. Ces travaux, en perspective donneraient de l'emploi à environ 700 ouvriers cet hiver.

FINANCES FÉDÉRALES

Le rapport officiel des recettes et dépenses des quatre premiers mois de l'exercice 1895-96, accuse une amélioration notable dans l'état financier du pays. Les recettes se sont élevées à \$11,787,955 et les dépenses à \$8,007,542 soit un excédant de \$3,780,413. Pour la période correspondante de l'exercice 1894-95 les recettes étaient de \$10,829,498 et les dépenses de \$8,444,291, donnant un excédant de \$2,385,207.

À la fin du mois d'octobre la dette publique était comme suit :

Dette totale..... \$321,636,843 Actif..... 71,051,652

Dette nette \$250,585,201

La diminution de la dette pour le mois d'octobre a été de \$83,654.

MORT D'UN ECHEVIN

M. Hurteau, échevin de la ville de Montréal, est mort, vendredi, après une maladie grave qui depuis longtemps menaçait de l'issue fatale. M. Hurteau représentait le quartier Saint-Jacques depuis 1888.

DEMANDE

On demande un associé avec capitaux pour l'exploitation du monopole de l'huile Polyne.

ALEXANDRE

Spécialiste de Paris 1694 Notre-Dame, Montréal.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

RAYÉ DE LA LISTE

Le nom de Timothy Healy a été rayé de la liste des membres du comité exécutif de la "Irish national league of Great Britain" et remplacé par celui de Michael Davitt.

LE CABLE DE L'OCÉAN PACIFIQUE

Les gouvernements de Tasmanie, de l'Australie du Sud et de l'Australie de l'Ouest refusent de se joindre aux autres colonies australiennes pour assurer la pose du câble de l'Océan Pacifique.

JOURNALISTE CONDAMNÉ

Le journaliste, socialiste allemand Luetgenau, élu membre du Reichstag allemand pour la circonscription de Dortmund a été condamné à cinq mois de prison, pour avoir publié dans le journal des travailleurs (Arbeiter Zeitung) un écrit insultant pour l'Empereur.

VOYAGE EN AFRIQUE

Le docteur Donaldson Smith, gradué de l'Université de Pennsylvanie vient d'envoyer un cablegramme, daté d'Aden, à des amis de Philadelphie, pour annoncer la réussite complète de son exploration de l'Afrique Centrale. Le hardi voyageur était parti dans les premiers jours de Juin 1894 de la côte Ouest de l'Afrique, avec l'intention de traverser le mystérieux continent dans sa plus grande largeur, à travers des contrées encore inexplorées.

DÉMONSTRATION ANTI SÉMITE

Vendredi 8 courant, au Reichstag autrichien, le parti anti-sémite, interpellait le gouvernement, sur le refus de l'Empereur de sanctionner la nomination de M. Luenger, aux fonctions de bourgmestre de Vienne. Le Premier-Ministre ayant répondu, que M. Luenger, étant un homme de parti, ne pouvait convenir comme bourgmestre, le public s'est mis à hurler et le Président de l'assemblée a donné l'ordre de faire évacuer les galeries.

LES CULTIVATEURS BRÉTONS N'AIMENT PAS LE BÉTAIL CANADIEN

Le débarquement, à Saint-Malo, de 300 chevaux et 500 bœufs canadiens, a été vu de très-mauvais œil par les cultivateurs bretons, qui se sont adressés à leur député M. Brune de Saint-Malo, pour qu'il obtienne du Ministre Vigier, de soumettre le bétail canadien à une quarantaine sévère, avant d'être débarqué. Les cultivateurs, veulent absolument empêcher le mouvement d'importation de bétail canadien, de se développer chez eux.

RÉBELLION DE CHINE

Des dépêches de Saint-Pétersbourg disent que la rébellion DuGan gagne du terrain dans le Nord-Ouest de la Chine et que toute la province de Kiang-Si est agitée. Le vice roi Li-Hung-Chang, a été nommé commissaire du gouvernement pour dompter ce mouvement insurrectionnel.

Le Mercury de Shang Hai dit que les troupes se sont mutinées à Kiu-Kiang dans la province de Kiang-Si. Les autorités sont impuissantes à combattre, ou à faire rentrer dans l'ordre, les soldats rebelles. La position est des plus critiques. Les aborigènes sont frappés de panique et les citoyens riches quittent la ville, emportant leurs richesses transportables. Les étrangers se sont armés et se disposent à se défendre. Les missionnaires disent que les rebelles Du Gan du Nord-Ouest de la Chine sont armés de fusils russes. Leur chef a envoyé un ultimatum à l'empereur et marchera sur Pékin avec 60,000 hommes s'il ne reçoit une réponse satisfaisante. Des centaines de villages et plusieurs villes, ont été saccagés et les champs sont jonchés de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le procès des frères Hyams

Le second procès des frères Hyams, accusés du meurtre de Will le Wells, est commencé à Toronto. Une vingtaine de témoins paraîtront pour la défense. Mme Harry Hyams, femme de l'un des prisonniers, est malade et dans l'impossibilité de venir témoigner.

On ne peut la contraindre à témoigner contre son mari ; mais elle peut être appelée comme témoin contre Dallas Hyams. Ce procès est très important et excite beaucoup d'intérêt.

Les frères Harry et Dallas Hyams, négociants américains sont poursuivis pour avoir assassiné William Wells, dans le but de frauder deux compagnies d'assurance sur la vie. Le crime remonte au mois de décembre 1893, et une première fois le printemps dernier, l'affaire produite en cour d'assise, est restée mystérieuse et sans solution.

Un Anglais, William Wells, fut trouvé mort, dans des circonstances singulières, dans l'entrepôt de MM. Hyams établis à Toronto. On prétendit que Wells faisait des réparations dans la cage de l'ascenseur lorsqu'il fut écrasé accidentellement. L'enquête du coroner n'aboutit à aucun résultat. La vie de Wells était assurée pour \$36,000. Les policiers étaient faits en faveur de la sœur du défunt Mlle Martha Wells, fiancée à Harry Hyams. Les compagnies payèrent le montant de l'assurance à Mlle Wells, qui épousa Harry Hyams. Les nouveaux mariés se rendirent ensuite à Montréal, retournèrent plus tard à Toronto

descendirent chez Dallas Hyams, où ils furent arrêtés. La police prétend que les primes d'assurance étaient payées par Harry Hyams qui se trouvait seul avec le défunt au moment de l'accident. On apprit depuis que Hyams cherchait à se procurer des assurances sur la vie de sa femme, pour un montant de \$300,000. C'est ce qui donna l'éveil et détermina l'arrestation des frères Hyams.

Lors du premier procès, le jury ne put s'entendre sur le verdict. On prétendit que onze jurés étaient en faveur de l'acquiescement des accusés, fait de preuves suffisantes, et qu'un seul se prononça obstinément pour leur condamnation. Quoi qu'il en soit, le procès recommence.

ROXTON-FALLS

Nous apprenons avec un grand chagrin, que le Dr Alphonse Brodeur a été frappé de paralysie au commencement de ce mois. Les Drs Berthiaume de St-Liboire, et Brodeur de Montréal ont été appelés en consultation la semaine dernière, avec le Dr de Grosbois. Ce dernier traite son confrère avec beaucoup d'assiduité.

Son état est plus satisfaisant aujourd'hui. Nous espérons que le Dr Brodeur reviendra à la santé pour lui permettre de répondre à sa nombreuse clientèle.

—Le Rév. Frère Sigebert, ancien Supérieur de notre collège était ici jeudi dernier, pour affaires. Ses nombreux amis de Roxton ont été très heureux de le voir.

—Les "célèbres" avocats de la rue Monfort sont à préparer en ce moment des requêtes, pour ériger de nouvelles paroisses dans nos cantons. Grand Dieu !! Quelle risée !!

—M. Larocque a ouvert une magnifique beurrière la semaine dernière au village, ainsi que M. J. B. Cadieux au sixième rang du township. Espérons que nos cultivateurs les encourageront.

Une immense crise financière

Les spéculations effrénées, auxquelles les valeurs de bourse des mines d'or de l'Afrique méridionale, lancées par le fameux Barney Barnato, ont donné lieu dans les derniers temps; ont amené une crise financière de la plus haute gravité.

À Londres, les consolidés anglais ont baissé, comme si l'Angleterre eût été à la veille d'une guerre dont l'issue serait douteuse.

À Paris, la panique a été énorme. Plusieurs banques sont fermées et le nombre des petits capitalistes ruinés est incalculable. On parle de pertes s'élevant de un à cinq millions éprouvées par certains personnages bien connus. La fièvre de la spéculation sur les mines d'or avait atteint toutes les classes de la société.

À Berlin et à Vienne la situation est grave aussi, mais elle s'est légèrement améliorée à la nouvelle que la maison Rothschild de Paris allait prendre des mesures pour raffermir le marché.

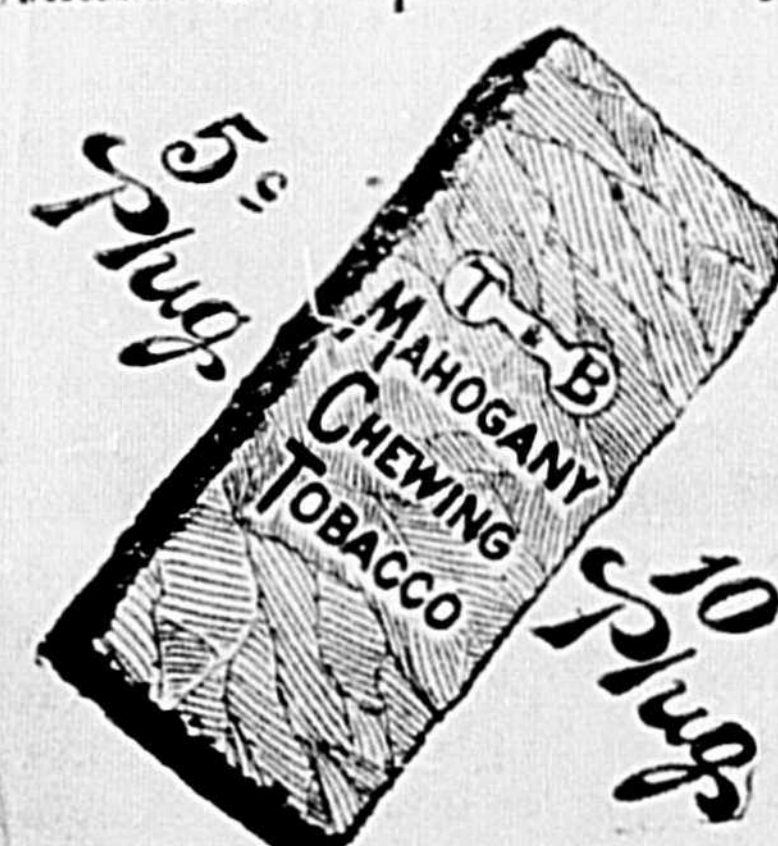
La crise est attribuée au fait que les petits capitalistes avaient vendu de bonnes valeurs d'état ; consolidés anglais, rente française etc, pour acheter des actions des mines d'or de Barnato et quand ils ont voulu vendre ces actions ils n'ont pu trouver acheteurs.

Inventions Nouvelles

La liste suivante de brevets d'invention accordés récemment à des inventeurs canadiens, a été préparée spécialement pour le Courrier par MM. Marion et Laberge, ingénieurs et solliciteurs de brevets, No 185 rue St-Jacques, Montréal.

- 49734—Joseph Léopold Coyle,—Caisse de Comptoir.
49741—Daniel D. Wilson,—Appareil Médical.
49742—Richard McLane,—Ratelier pour Wagons.
49747—Dominick Francis Ward,—Méthode, d'accorder les pianos.
49757—E. Anne Hegler,—vaseau et caisse pour préserver les fruits.
49759—Hercule Alexandre Crevier,—Réflecteur.
49782—Frank Henry Peters,—Arrière Croisée.
49785—Arthur F. Kemp, Vélocipède.
49794—Frédéric Crawford, Barreaux Métalliques.
49798—Alphonse Ouellette—machine pour hacher du tabac.
49806—John Butcher,—appareil à décharger le foin et mettre en meule.
49807—John W. Hayward, Arrête-céron.

Connaissez ce que vous Chique



Ne contient aucune matière colorante nuisible. Plus vous vous en servez, plus vous l'aimez. The GEO. E. TUCK ETT & SONS CO., Ltd HAMILTON, ONT.

NOVEMBRE. Réductions Spéciales DANS TOUTES LES LIGNES DURANT CE MOIS CHEZ Gagnon & Deschenes -185- RUE CASCADES ST-HYACINTHE, Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.

Nos Etoffes à Robes et Nos Etoffes à Manteaux pour DAMES surpassent cette année PAR LE CHOIX, PAR LA QUALITÉ et PAR LE BAS PRIX, notre magnifique assortiment de l'an dernier. Le Prix en est de 7c la verge jusqu'à \$1.50

Nos Etoffes à Manteaux achetées à prix réduits sont vendues depuis 15c la verge jusqu'à \$2.00

Nos Flanellettes Pesantes POUR VÊTEMENTS DE DESSOUS Sont préférées aux flanelles Union, et le prix n'en est que de 12c la verge. C'est la même marchandise que nous vendions l'an dernier 18c.

Nouveautés POUR Dames, Hommes et Enfants

ET DE PLUS Veuillez ne pas oublier que nous sommes à écouter le Fonds de Banqueroute DE A. MOISAN Au No 155 Rue Cascades, vis-à-vis le Marché.

GAGNON & DESCHENES -185- Rue Cascades, ST-HYACINTHE. Et 155 Rue Cascades, ANCIENNE PLACE DE A. MOISAN.

AU COMMERCE Le Courrier de St-Hyacinthe ayant fait l'acquisition d'un matériel complet d'imprimerie, peut maintenant rivaliser avantageusement avec qui que ce soit de Montréal dans l'impression des PLACARDS, AFFICHES Livres, Entêtes de Comptes, Programmes, Cartes d'affaires ou de visite, Mémoires, Planches pour Notaires, Avocats, Municipalités, etc., Lettres funéraires, Cartes mortuaires, Factums, Pancartes, Circulaires, etc., dans les derniers goûts, avec des caractères tout nouveaux et à meilleur marché que qui que ce soit. COURSES DE CHEVAUX Nous ferons une spécialité des PLACARDS, AFFICHES, PROGRAMMES, ANNONCES, etc., pour les Courses de Chevaux.

Nouvelle Librairie M. A. H. CHOQUET informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert une nouvelle librairie et qu'il n'est plus au coin des rues cascades et Mondor, mais au No 124 RUE CASCADES dans le magasin autrefois occupé par M. L. N. Lussier, marchand de chaussures. M. CHOQUET veut faire de sa librairie un établissement de premier ordre et bien assorti, tels que : Livres de prières, livres ascétiques, papeteries de choix, carnets, livres blancs, livres de classe, fourniture de bureau, tapisserie et spécialité d'encadrement de gravures. PRIX MODERES Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs. A. H. Choquet, Libraire 124 RUE CASCADES ST-HYACINTHE

MAGASIN BON MARCHÉ ÉTABLI EN 1877 Dans les intérêts de ceux qui aiment à payer comptant et A BON MARCHÉ Pour leur Marchandises Sèches, venez faire vos achats au MAGASIN DU BON MARCHÉ Nos 228, 234, 236 242 et 244 RUE CASCADES

Toujours en mains un Assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix : Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, en Gros et en Détail.

Fonds de Banqueroute A TRES BAS PRIX Cachemire français, Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirtinge, etc. Importés directement des Fabriques et vendus à la livre.

ESCOMPTE TRES LIBERAL Aux Marchands de la Campagne. Le soussigné continue toujours son commerce de Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest EN GROS ET EN DÉTAIL AU PLUS BAS PRIX Agent pour la CÉLÈBRE FARINE FORTE à BOULANGER, provenant de "THE LAKE OF THE WOODS MILLING CO." KEWATIN, Portage LaPrairie. Une visite est respectueusement sollicitée. JOS. BRODEUR ST-HYACINTHE, TLFON 118

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe, No 8. COUR SUPÉRIEURE. GASPARD TROUILLETTE DE LAJEUNESSE, Demandeur, vs THÉOPHILE MONAST, ci-devant de la paroisse de Saint-Mathias, district de St-Hyacinthe, et maintenant de lieu inconnu, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. St-Hyacinthe, 11 Novembre 1895. ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 8. COUR SUPÉRIEURE. C. L. LETANG & AL., requérant cession de biens, et NARCISSE LECLAIR, St-Hugues, cédant. A VIS par le présent donne, qu'en vertu d'une A ordonnance à cet effet, il y aura le QUATORZIÈME NOVEMBRE courant, à DIX heures de l'après-midi, au Tribunal de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, en la ville de St-Hyacinthe, une assemblée des créanciers du cédant pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et sur toutes affaires qui peuvent leur être légalement soumises. St-Hyacinthe, 9 Novembre 1895. ROY & BEAUREGARD, Protonotaire, C. S. VIRGINIA FARM 700 Acres for \$3000. Good Lumber Large quantity timber well large barn, tenant's house and other outbuildings. Write for particulars. A. B. CHAFFIN & CO., Richmond, Va.

Seule ligne directe pour la France

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et Le Havre. Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la ligne No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à M. A. CONNELL, 40 Rue Girouard, St-Hyacinthe

18-4-3-95

Chemin de Fer des Comtes-Unis

29 SEPTEMBRE 1895. DE SOREL A IBERVILLE.

Table with 3 columns: STATIONS, EXPRESS No 1, MÊLÉ No 3. Rows include Sorel, St Robert, St Aimé, St Louis, St Jules, St Barnabé, ST-HYACINTHE, Chem. Ste-Madeleine, Argenteuil, St Damase, Caroline, Rougemont, St Angele, St Gergoire, Iberville Jet, Iberville-C. V. RR.

D'IBERVILLE A SOREL.

Table with 3 columns: STATIONS, MÊLÉ No 2, EXPRESS No 4. Rows include Iberville-C. V. RR., Iberville Jet, St Gergoire, St Angele, Rougemont, Caroline, St Damase, Argenteuil, Chem. Ste-Madeleine, ST-HYACINTHE, St Barnabé, St Jules, St Louis, St Aimé, St Robert, Sorel.

Les trains n'arrêtent à ces stations que sur un signal ou pour débarquer des passagers. Les trains marchent tous les jours, excepté le dimanche.

J. W. DAWSEY, Gerant général

GRAND-TRONC

Heures des trains à partir du 9 août 1895. DE MONTREAL A L'EST

Table with 5 columns: DÉPART DE, Exp. de Jour, Mêle, Exp. de Nuit, Train local, Passager. Rows include Montréal, St-Lambert, Belœil, St-Hilaire, Ste-Madeleine, St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Britannia Mills, St-Liboire, Upton, Acton, Durham, Richmond, Sherbrooke, Compton, Caubrooke, Danville, Arthabaska, Sainte-Julie, Québec, Arr.

DE L'EST A MONTREAL.

Table with 5 columns: DÉPART DE, Mêle, Express, Passager, Local. Rows include Québec, Sainte-Julie, Arthabaska, Danville, Compton, Sherbrooke, Richmond, Durham, Acton, Caubrooke, Saint-Liboire, Britannia Mills, St-Hyacinthe, Ste-Madeleine, Saint-Hilaire, Belœil, St-Lambert, Montréal, Arr.

Chemin de Fer Drummond

Trains allant à l'Est. STATIONS. Trains allant à l'Ouest.

Table with 3 columns: Pass. No. 1, STATIONS, Pass. No. 2. Rows include G. T. gare Bonaventure, Montréal, St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, St-Edouard, Ste-Hélène, St-Eugène, Duncan, St-Germain, Drummondville, St-Cyrille, Carmel, Mitchell, St-Léonard Jet, Ste-Monique, Nicolet.

Les trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés.

WM MITCHELL, Gerant-Général.

A VENDRE

Papier pour Envelopper

A 2½ cents la livre.

S'adresser au bureau du COURRIER.

Huile Polynice

Rhumatisme, Inflammation de Poumons, Dyspepsie, etc., etc.

CUÉRISON L'Huile Polynice.

Les certificats publiés. Voir les certificats publiés.

ALEXANDRE, SPÉCIALISTE DE PARIS, 1694 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

APRÈS LA GRIPPE. Les médecins recommandent le VIN DE QUININE DE CAMPBELL, comme un tonique agréable et efficace. C'est le remède par excellence pour la débilité, suite de la grippe, etc.

Banque des Townships de l'Est

(EASTERN TOWNSHIPS BANK) Capital payé, - - \$1,500,000 Réserve, - - - - \$720,000

R. W. HENEKER, PRÉSIDENT, Wm FARWELL, GERANT-GÉNÉRAL.

BUREAU PRINCIPAL A SHERBROOKE

Cette banque ouvrira un bureau en cette ville, le 15 courant, dans la bâtisse Bartels, No 139 rue Casco.

JULES LAFRAMBOISE, Gerant Local.

CURE YOURSELF!

Use Big G for Gonorrhoea, Gleet, Spermatorrhoea, Whites, unnatural discharges, or any inflammation, irritation or ulceration of mucous membranes. Not astringent or poisonous. Sold by Druggists. Circular sent on request.

PAQUETTE & GODBOUT

COIN DES RUES WILLIAMS ET ST-CASIMIR ST-HYACINTHE.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies

Moulures de toutes sortes, etc. Aussi: Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Un planeur, un embouveteur et un séchoir ont été ajoutés à l'établissement, afin de donner entière satisfaction au public.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

On n'emploie que du bois de première qualité.

CADEAU AUX LECTRICES

Courrier de Saint-Hyacinthe. BON pour un Numéro du Journal de Modes "LA SAISON," le seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et de Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'Administrateur de La Saison, 25 rue de Lille, Paris.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS. CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Nouvelle Boutique

H. N. BERNIER PLOMBIER

Et Poseur d'Appareils de Chauffage, d'Eclairage et de Bains.

Cabinets d'aisance, Eviers, (Sinks) etc., d'après les systèmes les plus perfectionnés.

Toujours en mains: TUYAUX DE GRES Agres de fromagerie,

De Puits Artésiens, Tuyaux, Pompes, Valves DE TOUTES SORTES.

RUE ST-ANTOINE - - - Place du Marché

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Cour Supérieure. No 518.

VICTORINE FONTAINE, de la paroisse de St-Jude, épouse d'André Larivière, journalier, ci-devant de la paroisse de St-Jude, mais maintenant absent en lieux inconnus, du meurtre assisté aux présentes par son conseil judiciaire, monsieur Victor Ernest Fontaine, avocat, de Saint-Hyacinthe.

vs. Le dit ANDRÉ LARIVIERE, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. Saint-Hyacinthe, 24 octobre 1895.

ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

FEUILLETON

Le Roman d'une Femme

PREMIÈRE PARTIE (SUITE)

Pour le coup, Pauline faillit s'emporter. Elle répondit avec une éloquente véhémence:

— Ah! oui! parlons-en! La renonciation au mariage! Voilà l'un des plus atroces préjugés de notre civilisation! Et sainte Catherine mérite un culte particulier, elle qui affranchit la femme! Le mariage, tel qu'il se pratique, n'est ce pas l'esclavage accepté les yeux fermés? Que dis-je: accepté? C'est cherché, réclamé, imploré, qu'il faut dire! Ah! que je les plains, toutes les pauvres sottes qui courent après lui, qui se jettent à la tête de l'époux du premier venu, alors qu'il leur serait si facile d'attendre, de choisir, de se prononcer elles-mêmes en connaissance de cause. Et tout cet empressement, toute cette folie, tout ce malheur à venir, pour l'unique désir de pouvoir dire qu'on n'a pas attendu, qu'on n'a pas "coiffé sainte Catherine!"

Elle était superbe en parlant ainsi; elle s'était animée, et ses interlocutrices la contemplaient avec une véritable admiration.

Elle eût peut-être continué ce discours tout rempli d'une conviction comique si, d'erechef, le timbre de la porte n'avait résonné!

— Tiens! — s'écria gaiement la baronne en regardant mademoiselle, — encore un dévoué qui se risque!

Mademoiselle Dérilly n'eut pas le temps de lui demander quel sens ce mot "dévoué" prenait dans sa bouche.

Le domestique annonçait: — Monsieur Henri Sermain.

Ce fut encore une exclamation joyeuse qui s'échappa des lèvres de madame de Chaisne.

— Décidément, c'est le jour des vrais amis! Vous aviez raison, tout à l'heure, ma chère Melanie.

Et, faisant plus encore pour le nouveau venu que pour ses précédentes visiteuses, elle courut au-devant d'un homme de trente-cinq ans environ, haut de taille, large d'épaules, dont le visage, accentué par une maigre virile, s'accrochait d'une barbe en pointe, coupée ras sur les joues et les maxillaires.

La baronne lui prodiguait ses démonstrations amicales:

— C'est une bonne fortune que de vous revoir! Etes-vous devenu assez rare! Six mois que l'on ne vous a vus! Vous n'étiez donc pas à Paris?

— Non, madame, — répondit Henri Sermain, — car je n'eusse point laissé courir un semblable délai sans venir vous saluer.

— Ah! mais si vous n'étiez pas à Paris, où donc étiez-vous?

— Je voyageais.

— C'est bientôt dit. Et quelles étaient les régions heureuses que vous honoriez de votre présence?

Le jeune homme eut un sourire assez vague, dans lequel il y avait de l'amertume et de la mélancolie.

— Ces régions heureuses, madame, étaient celles de l'Asie Mineure, de la Syrie, de l'Egypte. Vous le voyez: rien de plus banal que mon excursion.

— Non, — fit affectueusement madame de Chaisne, — il n'y a rien de banal en vous. Il ne saurait y avoir rien de banal en votre existence.

La conversation ainsi engagée pouvait devenir fort intéressante. Mais la baronne s'aperçut tout de suite qu'elle n'avait point encore fait les présentations nécessaires entre les divers hôtes de son salon.

Elle répara sur-le-champ ce oubli, avec la grâce la plus affectueuse.

Et, comme Henri Sermain saluait les dames Dérilly avec une politesse un peu froide, Pauline le devisa d'un seul coup d'œil.

Madame du Chaisne s'efforça alors d'animer le dialogue en faisant raconter par son visiteur le voyage qu'il venait d'accomplir.

— Oh! madame, — répondit Henri à la mise en demeure, — j'ai voyagé le Biedeker en main, comme doit le faire un touriste soucieux de ne rien omettre, de ne rien négliger. C'est vous dire que je n'ai rien vu d'extraordinaire.

Reposée de ce côté, la charmante femme se tourna vers Pauline et s'efforça de faire briller les qualités d'esprit de la jeune fille.

Peu s'en fallut que celle-ci ne suivit l'exemple donné par M. Sermain. Une sorte de froid régnait dans le salon, et, de part et d'autre, on se sentait gêné, mal à l'aise. Il était manifeste que l'attitude d'Henry mettait de la glace dans la conversation et que les bouches ne s'ouvraient qu'avec peine, sous cette impression que subissent tous ceux qui se croient observés, surveillés par une attention malveillante ou dédaigneuse.

Mais Pauline ne resta pas longtemps en ces fâcheuses dispositions.

Précisément parce que ce monsieur affectait des dehors si hautains, elle voulait lui donner sa mesure. En cet homme glacial, elle devinait une façon d'adversaire, et comme elle aimait la bataille par tempérament et par devoir, elle se résolut à l'engager sur l'heure contre cette superbe indifférence. Elle le trouvait digne d'elle, ce silencieux, et dans ces yeux profondément enfoncés sous les arcades sourcilieuses, elle croyait lire une façon de défi. L'homme, sans se départir du respect, semblait penser tout haut cette opinion:

— Voilà, certes, une fort belle fille. Mais je gage qu'elle est aussi sottise qu'elle est belle!

Oui, vraiment, ce regard d'une souveraine impertinence disait cela.

Elle répondit donc aux avances de madame du Chaisne et se mit en frais de coquetterie. Elle fut étourdie de verve, éblouissante d'en train. La présence d'Henry Sermain l'avait décidément aiguillonnée. Elle trouvait des répliques charmantes, des mots à l'emporte-pièce; elle apparaissait, en un mot, dans la triomphante exubérance de sa nature.

Si bien que la baronne regretta, au fond du cœur, que son salon fût si dépeuplé ce jour-là. Elle avait tout jours eu un faible pour les boutades de Pauline Dérilly, et tout le monde savait que la belle jeune fille avait su se faire une place de choix dans ce milieu distingué.

Chose singulière! plus elle brillait, moins elle jouissait de son triomphe. L'homme pour lequel, par un sentiment inconscient, ne croyant qu'à une satisfaction de vanité, elle faisait cette dépense d'esprit, y paraissait entièrement réfractaire. Il se contentait dans un mutisme persistant, ne répondait guère que par monosyllabes, ne tournait aucun compliment, n'essuyait pas même une épigramme.

Si bien que mademoiselle Dérilly en concevait maintenant une sorte de dépit et que son assurance en souffrait un peu à la longue. Elle était comme ces brillants tireurs de salle qui émerveillent l'assistance par la rapidité de leurs attaques mais qui se déconcertent eux-mêmes en face d'une lame experte et d'une garde qui se borne à la parade sans jamais fléchir, sans même s'accorder le luxe d'une riposte.

Au reste! elle n'eut pas le loisir de se rirriter bien longtemps et, par là, elle échappa au danger de la laisser voir.

Au bout d'une demi-heure environ, Henry Sermain se leva pour prendre congé.

Il salua les dames Dérilly avec la même politesse hautaine. Mais Pauline crut discerner moins d'ironie dans son regard.

Et, quand il fut parti, elle éprouva une étrange sensation. Il lui parut que le salon était devenu vide, qu'elle ne trouvait plus d'intérêt à ce qui s'y passait. Elle-même perdit la parole, ne prononçait aucun mot, absorbée en une méditation profonde, un retour sur elle-même. Puis, tout d'un coup, ramenée au sujet qui occupait sa pensée, elle recouvra sa présence d'esprit, devint d'elle-même loquace, presque bavarde, multipliait ses questions:

Qu'était-ce que ce M. Sermain? D'où venait-il? Que faisait-il?

Puis, s'apercevant que sa voix même était changée, qu'elle trahissait une curiosité trop vive, elle s'appliqua à l'éteindre, à jouer une indifférence nonchalante. Très paisible et toute souriante, la baronne du Chaisne n'avait pas été sans s'apercevoir de cette espèce de surexcitation nerveuse. Mais elle ne parut s'être doutée de rien et répondit à toutes les questions.

— Un singulier homme, n'est-ce pas, ma petite Pauline? Et pas banal, pour le coup, celui-là! Au reste, son histoire est très simple. Henry Sermain est orphelin de père et de mère, et ce dès sa plus tendre enfance. Il a trente-deux ans aujourd'hui et possède une assez belle fortune. A dix-huit ans, il entra à l'École polytechnique. Quoique sorti dans les premiers numéros, il a voulu être soldat et a servi six ans avec le grade de lieutenant d'artillerie. Puis il a donné sa démission, fait son droit et, un beau jour, est parti sans prévenir personne. Pendant trois ans, il a voyagé, fait le tour du monde pour son instruction et son agrément personnels. Depuis lors, lui qui aimait les joies mondaines, il s'est mis à vivre en reclus ou à recommencer ses tournées d'explorateur.

Il n'y avait pas à revenir sur l'impression un peu pénible laissée par le passage du dédaigneux visiteur. Madame du Chaisne s'efforça donc de la dissiper en portant la conversation sur d'autres sujets. On se mit à parler beaux-arts, et musique plus spécialement, ce qui est la matière la plus propre à défrayer un dialogue féminin. Si bien que des opinions et des théories, on passa facilement à la pratique. Pauline se mit au piano et joua divers morceaux avec une fougue de virtuose, après quoi elle chanta, d'une voix superbe, quelques-unes des romances ou des mélodies en vogue.

(A continuer.)

MOISE RAYMOND CHAPELIER ET MANCHONNIER 169 Rue Cascades, ST-HYACINTHE. Spécialité des Peleteries! Manteaux, Casques, Manchons et tous les articles en pelletteries faits sur commande. Réparations des peleteries et préparations spéciales pour éloigner et détruire les nattes.

MERCERIES: Choix et assortiment complet dans les dernières nouveautés et les meilleurs goûts. M. Raymond a 20 ans d'expérience dans ces articles. Il a travaillé dans les maisons les plus importantes de Montréal. N. B.—Les personnes qui ont à faire réparer des fourrures, devront les confier le plus tôt possible à M. Raymond, afin de les avoir de bonne heure à l'automne.

ON REPARE LES CHAPEAUX DE SOIE.

ADRIEN BLONDIN PLOMBIER

NO 144 RUE CASCADES (Ancienne Maison L. Plamondon.)

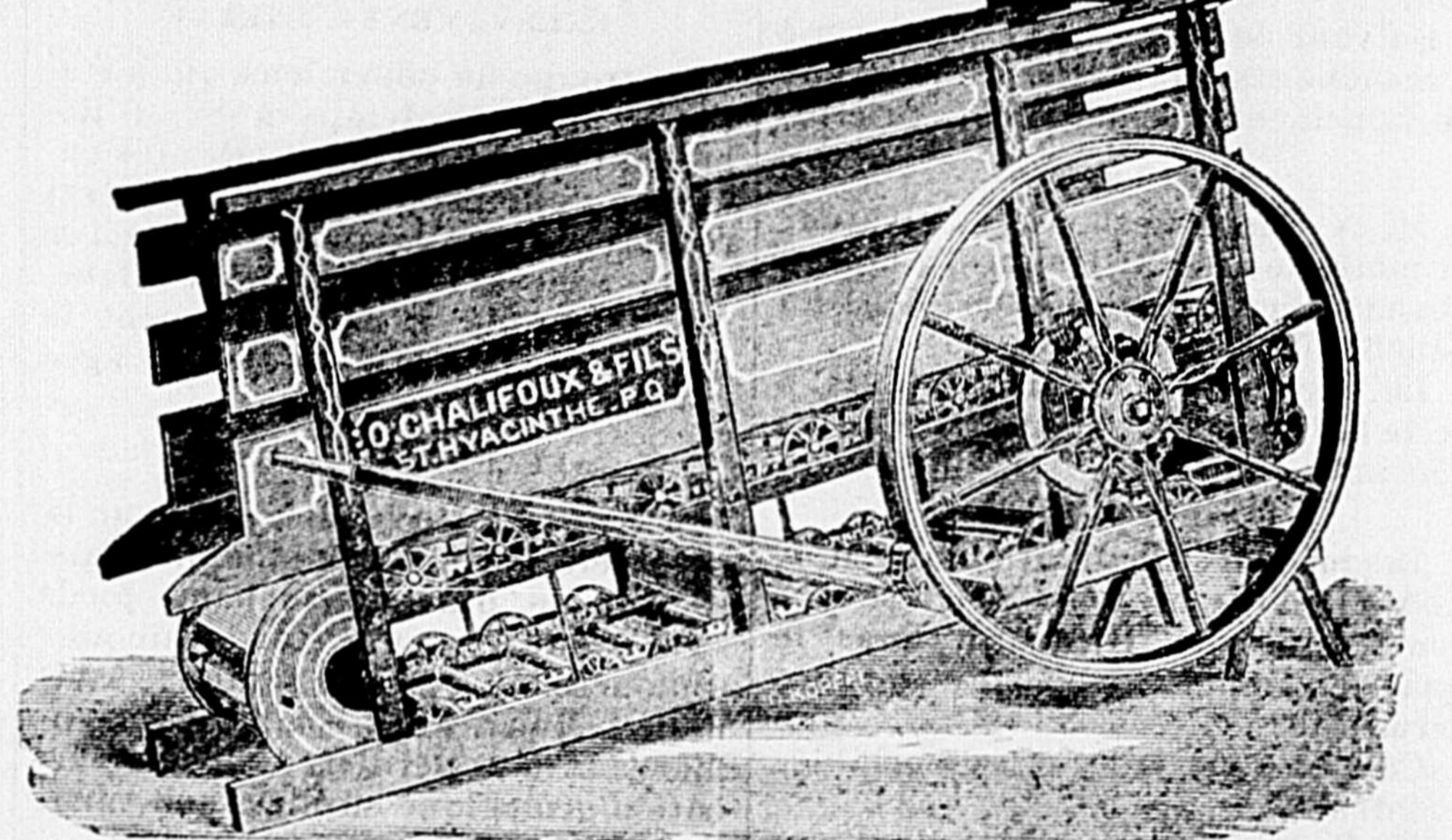
M. BLONDIN fait une spécialité de la pose des fournaises à l'eau chaude et à la vapeur. M. Blondin a aussi une nouvelle machine pour couper et tarauder les tuyaux et faire les nippers à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Valves nécessaires aux fromagers. Tuyaux en fer et en plomb. Tuyaux en grès. Appareils à gaz. Appareils de chauffage et de lieux d'aisance. Matériaux de première classe.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est respectueusement sollicitée!

MACHINES AGRICOLES DE TOUTES SORTES.



Aux cultivateurs de ne pas oublier que nous sommes constamment à améliorer nos diverses machines et que nous sommes en état de leur fournir ce qu'il y a de plus amélioré et de plus parfait dans les machines suivantes: Moulin à battre simple et double patente, presse à foin horizontale perpétuelle patente, scie galand et scie ronde combinée et patente, erible champion, coupe-paille, etc., etc.

Nous avons grandement réduit nos prix pour cette année et nos conditions sont faciles. Ecrivez pour circulaire spéciale de notre moulin à battre simple, coupe-paille et table de scie. Ces trois machines sont vendues ensemble à des prix très réduits.

Adressez à O. CHALIFOUX & FILS, ST-HYACINTHE, P. Q.

P. S.—Nous avons aussi des machines à raboter, à scier et à embouvetter. Toutes sortes de machines pour travailler le bois.

ENGINS ET CHAUDIERES DE 10 A 200 FORCES.

IMPRIMERIE DU

"Courrier de Saint-Hyacinthe"

213 RUE CASCADES.

Lettres funéraires à une heure d'avis.

Cartes d'affaires et cartes de visite.

BLANCS DE TOUTES SORTES.

JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages en français et en anglais sur papier de toutes couleurs,

— TELS QUE —

Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémoires, etc., etc.

Têtes de Compte, Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, Etc., Etc.,

SOUS LE PLUS COURT DELAI

ET AUX PRIX LES PLUS REDUITS!

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.